



Problème sérieux avec mon propriétaire

Par **Leikah_old**, le **26/11/2007 à 12:49**

Bonjour, rnrnJe me permets de vous transmettre ce mail afin de vous demander votre aide rnrnJ'ai quelques différends avec mon actuel propriétaire, nous avons dû en arriver à demander l'intervention des forces de l'ordre. rnrnEn effet ce dernier, à pour le moment mis une annonce sur le bien que je loue jusqu'en Aout 2008 pourtant. A savoir, que le bail a été signé par son petit frère or la dite dérogation n'est pas jointe à mon contrat, il n'a pas souhaité mettre l'argent de la garantie locative bloqué sur un compte bancaire je suis sûre que l'argent de ma garantie a servi à effectuer les petits travaux dans mon appartement.rnrnEn tout cas, je voudrais résilier le bail je ne tiendrai pas jusqu'août 2008, j'ai souvent peur qu'il en arrive au main. rnrnJE tente de mon côté de me renseigner pour savoir si le bail a été enregistré ou pas rnrnPourriez-vous m'informer de mes droits rnrnDans l'attente de vous lire.

Par **Mike46**, le **29/11/2007 à 13:03**

Bonjour, rnje ne comprend pas bien le sujet de votre message. rnSi vous souhaitez quitter votre logement signifié le à votre propriétaire par AR avec accusé de réception en respectant un délai de 3 mois si votre logement est loué vide et 1 mois si celui-ci est loué meublé. rnCordialement